

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/12/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 20

Nombre de suffrages : 24

Date de convocation
12/12/2024

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..!./....

et publication du :

..!./....

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlene, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, Mme CHARRIER Emilie donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine, M. MARTINEAU Bernard donne pouvoir à M. RIGAUDEAU Christian, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, Mme LUMET Anne-Claude, M. MARTINEAU Bernard, M. STEENO Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAVAUD Céline

Numéro interne de l'acte : D30_12_24

Objet : Remboursement de frais à Alexandra BITEAU

Monsieur le Maire indique que Alexandra BITEAU a avancé des frais pour la participation au congrès des maires du 19 novembre au 21 novembre 2024 pour un montant de 117,28 euros.

Monsieur le Maire propose de rembourser la somme de 117,28 € à Alexandra BITEAU.

Alexandra BITEAU intéressée à l'affaire, quitte la salle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Céline RAVAUD



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY


